



## COMITE DE DIRECTION

Lundi 25 octobre 2021 à 19h00

### **Présents :**

Mmes Magalie ANDRIEUX - Florence BROUSSARD - Sophie ENRIQUEZ(en visio) - Cécile MAAKARON - Sandrine PEQUIGNOT

MM Eric BELLANDI - Christian CARMAUX - Nicolas CHARTON - Michel DUBERNET - Henri JAUBERT (en visio) - Eric LARRIGAUDIÈRE - Jean-François LABOURDETTE - Philippe LACOMBE - Alain MARCQ - Sylvain MICHELET - José ROMERO - Pascal SEVERAC - Dominique STOLL

**Excusés :** Philippe CUNY - Aurélie TOUSSAINT

**Assistent également :** Magali BOYER - Magali GIMENEZ

### **1. Approbation du PV du Comité de Direction du 30 septembre 2021**

*> le compte rendu de la réunion du 30 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.*

### **2. Préparation de l'AG financière du lundi 22 novembre 2021 à Villeneuve/Lot**

#### **A. Validation des comptes :**

Christian CARMAUX présente la situation financière, arrêtée après vérification avec l'expert-comptable.

Les données financières sont en cours de validation par le Commissaire aux Comptes.

*> dans l'attente de la finalisation des comptes, le Comité de Direction a bien pris note des données financières et procédera à la validation par voie électronique des documents suivants : compte de résultats 2021 et budget prévisionnel 2022.*

#### **B. Propositions de modification des règlements :**

Les deux propositions, ci-dessous, vont être soumises à la validation de l'AG financière du 22/11/21 :

a/ Nouvelle formule des coupes du Lot-et-Garonne (présentation José ROMERO) :

La commission des compétitions a travaillé sur plusieurs hypothèses pour réussir à combiner le calendrier des coupes avec celui des championnats. Les marges sont faibles, en raison du décalage de la reprise des championnats à la suite de la crises sanitaire.

*> la proposition retenue par le Comité de Direction va être affinée, et sera présentée en AG financière*

b/ Modification des règles en matière d'ententes jeunes (présentation J-F LABOURDETTE) :

L'article 20 des règlements du District précise qu'une seule équipe en entente, par catégorie, peut être faite entre deux ou trois clubs maximum et que cette équipe en entente est considérée comme une équipe inférieure par rapport aux équipes des clubs constituants.

Lors de la réunion de rentrée de la commission des jeunes qui a eu lieu le 09 septembre à Aiguillon, des clubs ont fait le vœu de faire évoluer cet article en autorisant la création de plusieurs équipes en ententes par catégorie.

*> Jean-François LABOURDETTE présente au Comité la possibilité de modifier cet article, qui sera évoquée à l'AG du 22 novembre et votée lors de l'AG de fin de saison pour mise en application en 2022 / 2023.*

C. Validation de l'ordre du jour de l'AG financière

*> le Comité de Direction valide l'ordre du jour détaillé de l'AG financière*

D. Organisation de l'AG financière :

Les modalités logistiques de préparation et d'organisation de l'AG sont examinées.

9 membres du CD se portent volontaires, plus les 4 salariés, pour préparer la salle dès 18h00.

**3. Pôle « Arbitrage »**

Michel DUBERNET et Sylvain MICHELET font part de la première réunion du Pôle, qui s'est tenue le 13 octobre en présence de Julian GRELOT (Ligue).

L'axe prioritaire de travail est le recrutement des arbitres (77 arbitres désignables en Lot-et-Garonne).

L'effort doit être porté plus spécifiquement sur les jeunes arbitres.

Le Comité de Direction se penche sur les problèmes autour des matchs des jeunes, et le comportement des dirigeants de clubs et des parents à l'égard des jeunes arbitres.

S'agissant de jeunes arbitres en apprentissage, qui débutent et doivent être mis en confiance,

*> le Comité de Direction sera vigilant quant au respect de ces jeunes arbitres par les clubs et le public, et se réserve la possibilité :*

- de rappeler aux clubs les obligations en matière de périmètre à mettre en œuvre pour interdire l'accès au public au-delà des mains-courantes, lors des matchs sur petit terrain ;*
- de saisir la commission de discipline pour tout évènement défavorable qui lui serait porté à connaissance par un rapport officiel ;*
- de ne plus affecter d'arbitres sur les rencontres des clubs mis en cause.*

Éric LARRIGAUDIÈRE rappelle par ailleurs, que l'art 150 des règlements généraux de la FFF a fait l'objet le 25 juin 2016 d'une dérogation qui « permet à tout licencié suspendu jusqu'à 4 matchs ou 1 mois de figurer sur la feuille de match en tant qu'arbitre assistant, commissaire au terrain ou accompagnateur de jeunes sur toute rencontre départementale, et uniquement départementale ». Cette formule peut aider les clubs à fonctionner et responsabiliser les joueurs concernés

Enfin, une campagne nationale de communication est en cours sur la protection des arbitres  
> *le Comité de Direction propose, pour les jeunes arbitres, de leur attribuer un maillot sur lequel figurera « Soyez indulgents, j'apprends ».*

#### 4. Retour sur la réunion du Bureau du 13 octobre 2021

Sylvain MICHELET relate les points abordés lors du Bureau du 13/10/21.

Des précisions sont apportées dans les deux domaines suivants :

- les nouvelles fiches des dossiers Fafa ne sont pas encore disponibles. En attendant, la Commission des terrains va devoir contrôler d'ici la fin de l'année les éclairages de 23 terrains ;
- statistiques des licenciés : au 25/10, le nombre de licenciés a augmenté de près de 500 pour le District de Lot-et-Garonne, soit 6868 licenciés. Cette forte augmentation s'explique par le nombre de licences en cours de résorption à la Ligue.

#### 5. Travaux, équipements

- **Toiture** : le devis a été signé (entreprise Aussignac de Marmande)
- **Électricité** : le devis de M. Van Canneyt a été accepté pour la mise aux normes du réseau
- **Téléphonie** : 3 devis en cours d'analyse
- **Imprimante** : une imprimante destinée au fonctionnement des commissions, a été gracieusement donnée par Magalie ANDRIEUX
- **Local de convivialité** : pour compléter la rénovation du local de convivialité, un budget est réservé pour l'achat de nouveaux équipements (plan de travail, plaque de cuisson, électroménager) permettant à la fois aux salariés de s'y restaurer, mais aussi de faciliter l'accueil de personnes pour des déjeuners de travail (commissions, réunions avec la Ligue ou d'autres districts).

#### 6. Compétitions

##### **A. Incidents, incivilités**

Le Comité de Direction constate la recrudescence des incidents et incivilités lors des matchs de district, toutes catégories confondues.

> *ce constat a conduit le District à intervenir auprès de plusieurs clubs, à la demande de ceux-ci, pour les aider dans la mise en œuvre de mesures provisoires de sécurité (interdiction d'accès aux terrains, déplacement de matchs) dans l'attente des mesures disciplinaires que prendront les instances saisies.*

##### **B. Challenge fair-play**

Une publication du classement du Challenge sera faite à la mi-novembre.

##### **C. Féminines**

Le championnat féminin en est à sa deuxième journée.

Cécile MAAKARON indique que la commission féminine s'est réunie la semaine dernière, pour préparer la seconde partie de saison.

## **D. Futsal**

Un tournoi a été organisé le 25 octobre dernier, avec la participation de 6 équipes. Cette discipline est en plein essor, grâce particulièrement à l'investissement de Benoît MARTINAUD.

## **7. Commissions**

### **A. Commission Fédérale de Féminisation**

Magalie ANDRIEUX, membre de cette commission nationale, indique que l'objectif de participation des femmes aux comités de direction sera fixé à 25 % en 2024, en concordance avec les textes législatifs et règlementaires.

*> dès à présent, le District de Lot-et-Garonne est à l'objectif, en présentant la plus forte participation de femmes au sein des CD de toute la Ligue de Nouvelle-Aquitaine, avec 6 élues sur 20 membres, soit 30 %.*

### **B. Commission Communication :**

la commission travaille à la création d'un book pour le sponsoring.

Elle réfléchit également aux modalités de naming des différentes compétitions, à l'instar de ce qui se fait au niveau national et régional.

### **C. Commission des Délégués et Commission des Terrains :**

une candidature a été déposée auprès d'Henri JAUBERT puis transmise au District par l'intéressé, qui va l'instruire avant proposition au Comité de Direction.

*> par ailleurs, le Comité de Direction valide la proposition d'attribuer un nouveau manteau hiver aux délégués et aux membres de la commission des terrains.*

### **D. Commission Médicale :**

Pascal SÉVERAC constate une forte augmentation des demandes de double surclassement, due probablement aux problèmes d'effectifs pour certaines équipes, dont les féminines.

La prochaine réunion du Comité de Direction se tiendra le **lundi 13 décembre 2021 à 19h00** au District.

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique.

Il est conseillé de privilégier la voie électronique ([juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr)) ».

Le secrétaire général

Dominique STOLL